

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 23 mai 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-15
AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA 3^E LECTURE

La Chambre reprend l'étude interrompue le mardi 21 mai 1985, de la motion de M. Stevens:

Que, suite à l'avis donné le jeudi 2 mai 1985, par le ministre de l'Expansion industrielle régionale, conformément à l'article 82 du Règlement, relativement au projet de loi C-15, Loi concernant l'investissement au Canada, un jour de séance soit attribué pour l'étape du rapport et un jour de séance pour l'étape de la troisième lecture du projet de loi; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les Affaires émanant du gouvernement au cours de ces séances, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et, par la suite, toute question nécessaire pour disposer de l'étape à l'étude à ce moment soit mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, quand on a ajourné le débat mardi dernier, nous étions en train de parler de la clôture ou de la limite de temps qui va être attribuée à l'étude du projet de loi C-15.

Si je me réfère aux étapes qui ont été passées jusqu'à présent, je me rends compte, même si l'opposition dit que nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour étudier ce projet de loi, que je dois avouer que cette perception est la perception de l'opposition seulement. Dès la seconde lecture, l'opposition nous a donné, après six heures de débat sérieux, une motion pour repousser l'étude de ce projet de loi à six mois. Ce n'est pas le gouvernement qui a décidé de ne pas effectuer une étude sérieuse du projet de loi, mais bien l'opposition qui a décidé qu'elle n'était pas actuellement en mesure de procéder à une étude sérieuse. Nous avons quand même eu, compte tenu de cette motion de l'opposition, 16 heures et demie de débat en deuxième lecture.

Le projet de loi a aussi été envoyé et étudié au comité, où 23 associations ont pu être entendues et, de plus, 30 mémoires ont été soumis et étudiés. L'opposition nous a permis, à ce moment-là, de faire un tri et, avec l'accord de l'opposition officielle, nous avons pu encadrer l'étude qui a été faite en comité. Au moment de l'étude article par article, nous avons accepté 19 amendements, lesquels étaient le fruit des rencontres avec les diverses associations et de l'étude que nous avons faite des différents mémoires. Ces amendements avaient surtout pour objet d'améliorer et de permettre à la Loi Investissement Canada de répondre aux attentes des nombreux Canadiens.

Nous sommes depuis revenus, en plus de ces 19 amendements qui ont été acceptés, je dois avouer aussi qu'on a eu à étudier 102 motions d'amendements proposés par l'opposition. Mais ces motions d'amendements, on s'est vite rendu compte que spécialement l'Opposition libérale voulait faire de Investissement Canada un projet de loi qui était encore plus sévère que l'AEIE. Pourtant, dès la campagne électorale, les Canadiens étaient bien au courant du fait que le gouvernement progressiste conservateur mettrait de l'avant un projet de loi visant à quand même donner, à écouter ce qui avait été fait comme remarques et à faire des changements dans Investissement Canada.

Si on regarde ce qui a été proposé dans le projet de loi, on se rend vite compte que les objections sérieuses qui avaient été apportées ont été reflétées dans la préparation de ce projet de loi-là... et on a porté une attention spéciale à tout ce qui touche la culture des Canadiens. On a également accordé une attention spéciale au niveau des investissements qui seraient analysés.

Du côté de l'étude à l'étape du rapport que nous devons terminer en cette Chambre, l'opposition nous a servi un nombre incalculable d'orateurs qui n'ont rien apporté de nouveau au débat. On est à l'étude encore une fois de 105 motions d'opposition dont 50, presque la moitié, ont été rejetées parce que non pertinentes et hors du cadre du débat. Ce qui nous est actuellement présenté à toutes les étapes de l'étude de ce projet de loi-là vise à éterniser les débats. Hier soir encore j'écoutais une émission d'affaires publiques, et on se rend compte que dans l'opinion canadienne, depuis longtemps déjà, on a l'impression que Investissement Canada a été adopté, et il n'y a qu'ici en Chambre où on revoit toujours cette même opposition, ces mêmes effets de retarder, on ne veut pas, c'est pour dans six mois, ce n'est pas prêt. Je pense que l'Opposition libérale qui nous parle de retarder indéfiniment l'étude de ce projet de loi-là a quand même eu 10 ans pour faire le débat et également les changements qu'elle aurait bien voulu y apporter. On sait que depuis des années certains intervenants du milieu demandaient des changements et que l'Opposition libérale avait le temps de faire et, si elle avait eu la volonté de les faire, elle aurait pu les faire. Ils ont de bonnes idées depuis le 4 septembre, et je me demande bien quelle est la différence depuis cette époque-là.

Si je regarde également ce qui se passe ici en Chambre, je dois dire qu'on a même eu, ce qui est très rare, une journée d'opposition qui a servi également au même type de débat que celui que nous avons encore aujourd'hui, un débat qui m'apparaît tout à fait stérile, un débat où on connaît déjà la position de chacun des intervenants, un débat qui ne nous mène à rien. Cette journée de l'opposition nous amène tout simplement à répéter de jour en jour les mêmes arguments et à nous éterniser à ne rien changer dans le débat de fond et à changer complètement la philosophie qui est apportée.